

CHARTRE DES JARDINIER(E)S DU JARDIN ARCHIPEL

En adhérant à l'association comme jardinier(e) les personnes s'engagent à participer activement à la création, l'aménagement, la culture et l'entretien d'un jardin au naturel collectif, sans oublier le plaisir de s'y (re)trouver et de partager savoirs, compétences, informations...

L'animatrice coordonne l'activité générale. Aménagements, choix des cultures, plantations, fêtes, activités ... sont réfléchis en petits groupes, puis menés tous ensemble.

Les jardinier(e)s intéressé(e)s peuvent être responsables d'un espace particulier ou d'une culture au jardin, qui reste collectif (cultures sous serre, forêt comestible, fraiseriaie...).

Chacun reconnaît que le jardin est un lieu de rencontres ouvert et convivial basé sur le partage de connaissances et le respect des personnes, la bonne entente et la solidarité entre jardiniers.

Le-la jardinier(e) : est appelé jardinier(e) tout membre de l'association qui participe régulièrement sur le terrain. L'accès au jardin lui est privilégié. Il accueille les visiteurs, les sensibilise aux activités et au projet, et s'assure du respect des plantations, de l'ambiance calme et reposante dans le jardin, en veillant à la sécurité (les jeunes visiteurs sont sous la responsabilité d'un parent ou adulte accompagnant).

Un jardin écologique : seront expérimentés diverses cultures (potager, fleurs, aromatiques, médicinales, verger...) ainsi que de petits écosystèmes qui contribueront à la biodiversité et à l'accueil de la faune compagne du jardinier (oiseaux, insectes..).

Les pratiques s'inspirent de celles de la permaculture et de l'agro-écologie, le jardin est un lieu de vie et un relai pour la vie sauvage :

* Respecter et nourrir le sol en le couvrant (paillage, engrais verts) et en le fertilisant naturellement (compost, fumiers, engrais verts...)

* Utiliser des techniques culturales appropriées de prévention et de lutte biologique contre les ravageurs et maladies (association de plantes, rotation des cultures, biodiversité, ...) et adopter des plantes « secours » (fleurs, aromatiques pour éloigner les nuisibles, extraits végétaux pour une action fongicide, insecticide, répulsive en respectant le milieu, mais aussi pour favoriser la croissance et stimuler l'immunité)

* Valoriser les eaux de pluie et réduire la consommation d'eau (plantation d'arbustes, paillage...)

*Utiliser des variétés adaptées à la biodiversité locale, au sol et au climat en favorisant la diversité et les variétés anciennes, encourager l'échange et la diffusion des semences produites.

Un jardin pédagogique : faire découvrir et sensibiliser à la nature, appréhender le jardin comme un lieu d'échanges et d'interactions, et pas seulement comme un lieu productif (apprendre à observer et à comprendre les relations qui s'établissent au jardin entre le sol, les plantes, les insectes, l'homme...), contribuer par la pratique, l'expérimentation et le plaisir de la découverte à la protection et la valorisation des écosystèmes.

Place aux arts : L'art s'invitera au jardin, et de petites formes pourront aussi être accueillies (arts plastiques, théâtre, musique, photos....).